



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC vous est par le présent donné, que lors de l'assemblée du conseil municipal prévue pour le mardi 14 juillet 2026 à 19h, dans la salle Desjardins du Centre au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le conseil municipal rendra une décision sur la demande de dérogation mineure #26-05.

La demande est présentée par M. Marc Desmarais (4423089 Canada Inc.) pour la propriété sise au 1440, chemin Kipawa, lots #3 658 851 et #3 658 834.

La nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont les suivants:

- Autoriser le stationnement devant le bâtiment principal, malgré l'article 11.2 du Règlement de zonage #427.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal lors de la discussion de cette demande de dérogation mineure.

CERTIFICAT

Je, soussigné, Patrick Tanguay Dumas, directeur général et greffier, certifie que j'ai publié le présent avis (dérogation mineure #26-05) le 22 juin 2026 sur le site web de la Ville.

De plus, je certifie que j'ai affiché cet avis public à l'hôtel de ville au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le 22 juin 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22 juin 2026.

Patrick Tanguay Dumas
Directeur général et greffier